

# CAPA 2nd degré

## 26 janvier 2023



Tout d'abord, le Sgen-CFDT Provence Alpes se félicite de pouvoir siéger à la CAPA du grand second degré et souhaite à tous ses membres un bel épanouissement professionnel pour l'année 2023, digne de nos missions.

Nous remercions donc les collègues qui ont voté pour nous bien sûr, mais souhaitons aussi rappeler les conditions techniques exécrables de ces élections qui ont conduit nombre de collègues à abandonner la procédure. Aussi nous demandons qu'un bilan puisse être fait par l'administration, qui nous soit communiqué, et exigeons de nouvelles modalités simplifiées pour les prochaines élections, élaborées en toute transparence. Voter est un droit pour tous les salariés mais faire voter le plus largement possible, doit être une obligation pour notre employeur.

Par ailleurs, la réforme des retraites tombe bien mal, en cette période difficile. Guerre, inflation, précarité, incertitude écologique, entailles à la démocratie, inégalités croissantes, violences et notre gouvernement est obsédé par un point : nous faire travailler plus longtemps ! Cette réforme, rappelons-le est injuste, inégalitaire, inutile, inefficace, inéquitable et ne règlera rien. Un ministre vient même de reconnaître que les femmes seront davantage touchées que les hommes ! Que dire dans nos métiers où elles sont largement majoritaires ?

Nous demandons donc le retrait de cette réforme, non négociée rappelons-le, au profit d'un grand travail de fond pour déboucher sur un compromis acceptable pour tous. La CFDT appelle donc tous les personnels à se mobiliser mardi 31 janvier pour peser face à un gouvernement sourd à nos alertes.

Dans le second degré, les moyens ne se font pas la part belle encore une fois. Rappelons qu'il est prévu la fermeture de 481 postes pour une baisse de 841 élèves sur le plan national. Le nombre d'HSA restant constant, c'est donc encore sur les épaules des collègues en poste, que va reposer la charge de travail supplémentaire. En dernier recours il faudra encore faire appel à davantage de collègues non titulaires, peu formés et précaires.

Notre académie voyant son effectif augmenter, les quelques créations de postes sont bienvenues mais nous sommes donc dans une logique purement comptable : tu perds, je supprime beaucoup, tu gagnes je crée très peu.

Que dire du premier degré et du tour de passe-passe qui consiste à faire passer les stagiaires à temps complet ?

Là encore une discussion de fond entre les partenaires sur l'utilisation des moyens, sur le remplacement et le renforcement indispensable du Rased serait sans aucun doute bien plus bénéfique aux élèves et aux personnels.

Au lieu de ça, nous assistons à des mesures bricolées en dernière minute, ce qui produira sans aucun doute un effet dévastateur : vas-que je t'enlève un peu de maths, puis que je te les remets. Enlève moi un peu de techno en 6ème, et rajoutes-y un peu de soutien. Il paraît que le recrutement en technologie était difficile. Il est à parier qu'il va devenir impossible. Vite un peu de sport en plus pour lutter contre la sédentarité !

Pendant ce temps, les moyens manquent pour une politique efficace d'inclusion des élèves en situation de handicap ; des professeurs qui font de leur mieux pour accueillir des élèves sans que les moyens d'accompagnement prescrits, notamment en terme de personnels AESH, leur soient accordés, s'épuisent et sont en souffrance.

En ce qui concerne notre sujet de réunion, le congé de formation professionnelle, il faut constater la stabilité du faible nombre de congés accordés. De plus les collègues en bénéficiant auront bientôt la cinquantaine. N'est ce pas trop tard pour envisager une évolution professionnelle ? Nous aimerions aussi connaître les modalités pour accéder à une 2ème année de congé car ce type de demande pourrait bien être amené à augmenter.